

## LECTURE. Le droit de lire

### La sécurité juridique de Thomas Piazzon

La sécurité juridique, une notion vaste et floue, émerge face à la multiplication des lois et leur moindre qualité formelle qui augmente le risque d'insécurité juridique. L'idée de consacrer en droit français un principe général de sécurité juridique un droit subjectif à la sécurité juridique permettrait au sujets de droit de s'opposer directement aux sources d'insécurité qui constituent parfois de véritables injustices pour leur situation personnelle, pourrait bien être mise en œuvre dans un futur proche. **69 euros, Edition répertoire Deffrénois.**

### Les droits tournés vers l'homme de Xavier Dijon

Les droits de l'homme ont évolué et se sont diversifiés : quand l'Occident mettait les droits civils et politiques, les Pays de l'Est prônaient des droits économiques, sociaux et culturels et les jeunes nations nouvellement décolonisées revendiquaient, pour leur part, une troisième génération dite des droits de la solidarité : autodétermination, développement, paix... Or cette multiplicité des références menace sans cesse la préention des droits humains à l'universalité. D'où les affirmations qui se font de plus en plus insistantes de nos jours sur la nécessaire indivisibilité des droits de l'homme. Le présent ouvrage étudie les liens entre cette indivisibilité proclamée et l'universalité souhaitée. Que trouvons-nous dans l'homme qui permette de dire que ses droits-les droits de l'homme précisément- valent pour tous ? L'auteur tente de répondre en « tournant » ces droits humains vers l'« homme » reconnu comme titulaire. **20 euros, Edition Cerf, collection humanités.**

### La fable du ricochet d'Emmanuel Jeuland

Emmanuel Jeuland, professeur de droit privé à l'université de Paris 1 Panthéon Sorbonne, mène des recherches concernant les liens de

droit et la justice. Son essai sur les liens de parole a nécessité un parcours transdisciplinaire en droit, sociologie, psychologie et dans le domaine artistique. Faut-il être lié pour se parler ? Faut-il des conditions de parole particulières pour rester lié ? Il apparaît que des liens de parole sont des liens de droit. Il en existe moins d'une dizaine de types, tels que le lien conjugal, le lien contractuel, le lien de nationalité etc. Au lieu de parler de crise du lien social qui conduit notamment à une crise de la justice, il serait dès lors plus exact de parler d'une faille dans les liens de droit. Plutôt que de tenter de combler ce vide ou de l'ignorer par des rapports fusionnels, inconsistants ou violents, une voie étroite consiste à construire ces relations sous l'égide d'un tiers dans le dialogue et les limites imposées par les règles de droit. **20 euros, Edition Mare Martin collection Droit & science politique.**